



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

PROCES VERBAL

Assemblée Générale 2010 de la Fédération Française de Floorball

Samedi 12 juin 2010 - Hôtel Campanile Berthier - 4, boulevard Berthier, 75017 Paris

Présents (34)

PRESIDENT

- Jérôme Joaille, Président de la Fédération Française de Floorball

MEMBRES STATUTAIRES (avec Droit de Vote) :

- Manuel Alexandre (Comité Directeur & Canoniers de Nantes)
- Gilles Bizot (Secrétaire Générale FFFL, Commission Sélections Nationales & PUC),
- Antoine Blanc (Comité Directeur, Commission Jeunes, Délégation de Guy Jayme pour le CUP Marseille),
- Sylvie Desbiolles (Dahuts du Lac)
- Patrick Droz (Commission Arbitrage, Délégation de Guillaume Albert pour les Sentinelles de Strasbourg)
- Thierry Fournier (Délégation de Manuel Fernandez pour le Grenoble Grésivaudan Floorball)
- Nicolas Gabillon (Gladiateurs d'Orléans)
- Laetitia Gondard (Comité Directeur, Commission Floorball Féminin & Saint-Etienne Knights)
- Archie Khodjaev (Délégation de Pär Olsson pour IFK Paris)
- Quentin Lacarbona (Caen Floorball)
- Pierre-François Leblanc (Hoplites d'Ambiani)
- Nicolas Lévrier (Comité Directeur, Commission Floorball Féminin & Lyon Floorball Club)
- Guillaume Mirabel (Chats Biterrois)
- Setha Mith (Délégation de Jan Lintymer pour les Dragons Bisontins)
- Laurent Morisseau (Ericsson Vikings)
- Stéphane Williamson (Nordiques FC)

INVITES (avec Voix Consultative) :

- Gregory Chardon (Trésorier FFFL & PUC),
- Josselin Debraux (SCA 2000 Evry)
- Hélène Degron (Commission Floorball Féminin)
- Arnaud Foulonneau (Commission des Compétitions)
- Jean-Marie Frasse-Sombet (Comité Directeur & Médecin Fédéral)
- Michael Lanini (Commission Sélections Nationales)
- Vincent Moyon (Comité Directeur)

AUDITEURS LIBRES

- Jonathan Baudin (Massilia Floorball)
- Aurélie Boucher (Commission Floorball Féminin et Hoplites d'Ambiani)
- Julien Cozette (Hoplites d'Ambiani)
- Alban Dalberto (Paris Université Club)
- Jean-François Desbiolles (Dahuts du Lac)
- Aline Ghesquière (Nordiques FC)
- Vincent Gomes Duarte (Saint-Etienne Knights)
- Vincent Grieu (Caen Floorball)
- Antoine Moyon (Nordiques FC)
- Invité (Gladiateurs d'Orléans)





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

1. Ouverture de l'Assemblée Générale : 10h30

2. Introduction et Bilan Général

Accueil

- L'appel est fait et la feuille d'émargement est signée, en vue des votes notamment.
- En vertu des dispositions statutaires, le nombre de personnes disposant d'un droit de vote est de 16, pour un total de suffrages s'élevant à 39 (cf. barème), ce qui excède bien le minimum requis pour rendre valable les décisions et élections du jour. Le quorum est fixé à 20 suffrages.
- La Commission de Surveillance des Opérations électorales est présentée. Elle est composée de Laurent Morisseau, Stéphane Williamson et Guillaume Mirabel.
- Le Président remercie l'ensemble des personnes présentes à cette nouvelle Assemblée Générale, pour leur participation qui témoigne une nouvelle fois de leur engagement au service du floorball français.
- Le nombre de participants et la diversité de leur origine, en terme de clubs, est un vrai motif de satisfaction. Au-delà des exigences statutaires, il est en effet très important de constater que la quasi-totalité des adhérents sont représentés, et peuvent ainsi être associés aux débats et aux décisions du jour. L'Assemblée Générale n'a de sens que si elle peut fonctionner de manière démocratique et se nourrir de tous les points de vue, et de toutes les suggestions.
- Le Président souligne qu'il s'agit de la première AG depuis la rénovation de l'association. Celle-ci a en effet changé de dénomination en 2009, pour prendre le nom de Fédération Française de Floorball, et s'est dotée de statuts et d'un règlement intérieur nouveaux. De plus des Commissions commencent à se mettre en place et à travailler sur différents projets qui témoignent de notre dynamisme et l'alimentent toujours un peu plus.
- En guise de synthèse du bilan, le président observe qu'il est difficile de se montrer unilatéralement satisfait, tant il reste de chantier à lancer et à mener à bien, et tant il reste de marge de progression pour le floorball en France. Mais notre croissance, à son rythme, ne se dément pas et chaque saison marque le franchissement d'une étape, avec son lot de points positifs et de signaux encourageants.
- Notre structure est solide, nous tirons tous visiblement dans le même sens, et plus que jamais, on peut désormais affirmer que « **plus rien ne peut arrêter le floorball français** » !

Contexte international

- Le Président rappelle que si nous avons tous des préoccupations locales, pour faire vivre nos clubs et nos projets, nous faisons tous partie d'un mouvement universel. Ceci doit être une source de motivation et de fierté supplémentaire. En tant que membre permanent de l'IFF, la France est directement concernée par ce qui se passe au niveau international, et ce qui se passe au niveau global peut avoir un impact direct en France. La reconnaissance du CIO n'a pas encore portée ses fruits au niveau hexagonal, mais nul doute que c'est un argument très





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

fort pour soutenir nos démarches vers une reconnaissance nationale. De manière plus distante mais certainement très importante, l'initiative de l'association suisse « floorball for all » est mise en avant. Elle vise à implanter le floorball en particulier auprès des enfants défavorisés sur tous les continents. Elle a à son actif des réalisations dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud et prouve que le floorball a une vraie vocation universelle. Il s'agit des là d'exemples qui doivent nous conforter dans la qualité de notre discipline et de ses valeurs.

- En terme de chiffres, l'IFF affiche donc une reconnaissance du CIO depuis 2008, et affiche au moment de l'AG 52 nations officiellement affiliées, dont 28 font l'objet d'une reconnaissance de leur CNO et/ou de leurs autorités de tutelles. L'IFF annonce plus de 4000 clubs et 273000 licenciés, sachant que le nombre de pratiquants réguliers est évidemment bien plus élevé ne serait-ce que par le biais de pays comme la Suède ou la Finlande, où la plupart des joueurs loisirs ne sont pas inscrits officiellement à la Fédération, à l'image du football en France.

Situation française

- L'AG 2010 concerne 18 clubs, dont le dernier né les Panthères de Rennes. Des projets n'ont pas encore aboutis ou viennent de s'ouvrir : Aurillac, Toulouse, Evry... De manière générale, il faut noter que la Fédération reçoit régulièrement des manifestations d'intérêt de la part de particuliers de toute la France, qui aimeraient pratiquer le floorball, voire pourraient envisager une création de club, mais qui finalement se découragent vite devant une tâche qui leur paraît trop difficile.
- 394 personnes ont été licenciées à la FFFL pour la saison 2009/2010. L'objectif de la saison 2010/2011 est de franchir la barre des 500, avec l'arrivée de nouveaux clubs et la création de nouvelles équipes et sections d'âge au sein des clubs existants.
- Parmi ces 394 personnes, on compte 45 femmes, soit 11% du total, contre 29 en 2008/2009. La progression est positive, mais la proportion est encore bien trop faible, d'autant plus que le floorball offre un réel potentiel de séduction et d'accessibilité pour les femmes. Le travail de la Commission Féminine est toutefois un vrai motif de satisfaction et permet d'envisager l'avenir court terme de manière très optimiste.
- Il est noté une vraie évolution dans le profil des licenciés .C'est une tendance lourde. Si on retrouve toujours des joueurs étrangers venant de pays qui connaissent bien le floorball, ou des expatriés de retour en France après un séjour en Suède ou en Finlande, on observe la prédominance d'une génération de joueurs qui ont découvert et débuté le floorball en France, et sont formés à 100% par nos clubs. C'est un cap très important pour notre discipline.
- La croissance du nombre de joueurs s'accompagne de celle du nombre de bénévoles qui s'investissent de plus en plus sur tous les chantiers du développement... Ceci vient compléter les efforts menés pour structurer la FFFL, avec son organigramme, ses textes, ses process... En dépit de moyens limités et de l'absence de reconnaissance institutionnelle, la FFFL peut affirmer fonctionner comme « **une vraie fédération miniature** ».



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.
WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

Perspectives

- Trois axes de développement sont identifiés, et doivent constituer le centre de nos efforts à court terme. Ces axes sont assez évidents mais pour autant incontournables :
 - Officialiser : il est primordial de recevoir le plus vite possible toute forme d'agrément ou de statut officiel de la part des autorités de tutelle et du mouvement sportif français. C'est un point bloquant pour tout le monde, au niveau local pour obtenir du soutien, une salle, des subventions... et au niveau de national avant de pouvoir envisager de lancer le moindre programme d'envergure, qu'il s'agisse de développement général, d'initiations et de formations, de marketing et de communication...
 - Consolider : la FFFL se structure de plus en plus, s'efforce de fonctionner comme une vraie fédération, mais il faut rester lucide. Certains textes restent à rédiger, certaines commissions ne fonctionnent pas encore comme nous le souhaiterions, certains sujets ne sont pas encore abordés faute de moyens financiers matériels et humains... Si nous nous avons été bien implantés durablement maintenant, il reste beaucoup d'efforts à fournir pour se donner une chance de devenir une discipline qui compte.
 - Grandir : dans un pays où on ne prend malheureusement pas si souvent le temps d'évaluer un potentiel et de lui donner sa chance, la croissance numérique est d'autant plus importante pour gagner en crédibilité. Nous devons redoubler d'effort pour grossir encore et atteindre une taille critique incontestable. D'où des « Objectifs 2012 » ambitieux
 - 50 clubs, sur 22 régions métropolitaines, pour 1500 licenciés
 - Une proportion de 25% de femmes, contre 12% aujourd'hui
 - Le développement de la pratique des jeunes dans les écoles et les collectivités, en adoptant notamment une stratégie de départements pilotes.

3. Reconnaissance institutionnelle

L'exemple belge

- En guise d'introduction et de source de motivation, l'exemple belge est cité puisque cette fédération voisine, très active, mais pas beaucoup plus grande que la nôtre, vient d'être admise au sein du Comité National Olympique de Belgique, la séance d'admission s'étant tenue en présence de M. Jacques Rogge, Président du CIO, lui-même.
- Cet exemple est important car il doit être une source de motivation même si nos deux pays ne fonctionnent pas de la même façon, aux niveaux politique et administratif. Il est surtout un nouvel exemple à mettre en avant auprès de tous nos interlocuteurs, exemple du retard que nous prenons par rapport à de plus en plus de pays, qui reconnaissent le floorball et lui donnent les moyens de se développer.





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

L'action de la Fédération

- Le lobbying est à la fois un travail de l'ombre et un travail de longue haleine. C'est pourquoi la direction de la FFFL n'en parle que très rarement. Elle est en revanche aussi active que possible en menant les démarches suivantes :
 - Rencontres de personnalités politiques et du mouvement sportif pour faire connaître le floorball, en faire parler, et faire connaître nos démarches et nos objectifs.
 - Contacter le Ministère de la Santé et des Sports et le CNOSF, les deux institutions principales encadrant le secteur sportif en France, pour obtenir des contacts, des rendez-vous, et in fine un accompagnement fait de conseils et de directives pour répondre aux critères d'une fédération reconnue.
 - **Approfondissement des échanges avec la Fédération Française de Hockey sur Glace.** La perspective d'une collaboration demeure l'une des meilleures options pour obtenir un statut officiel à relativement court terme, par une intégration à cette fédération existante. C'est un processus toujours complexe et potentiellement long, car nous savons que notre démarche ne fait pas office de priorité pour nos homologues de la FFHG, même s'ils nous témoignent de l'intérêt et du respect.

Le travail des clubs

- Si les démarches institutionnelles sont du ressort de la Fédération, les clubs peuvent avoir un rôle important à jouer. C'est en multipliant les signaux depuis le niveau local, que nous pouvons accroître nos chances de recevoir un accueil positif au niveau national.
- Les clubs sont ainsi appelés à tout simplement tenir le bon discours auprès de tous les interlocuteurs qu'ils peuvent rencontrer chez eux :
 - Le floorball est une discipline universelle reconnue par le CIO
 - Le floorball se distingue par son accessibilité et sa qualité de véritable « sport pour tous »
 - La FFFL n'est pas reconnue par le MSS mais elle fonctionne de fait comme une véritable fédération, avec sérieux, et avec le statut de membre permanent de l'IFF
- Ils sont aussi appelés à entreprendre eux-mêmes des démarches actives vis-à-vis des élus locaux. Maires, députés, membres du conseil général... il est important de leur présenter notre discipline et on peut solliciter de leur part un courrier à l'attention du Ministère pour faire valoir notre travail et appeler à se pencher sur notre cas.

4. Gestion administrative de la FFFL

Cotisations

- Les cotisations représentent une source important de revenu pour la FFFL :
 - 6900€ pour la saison 2009/2010
 - Soit 37% du budget de la FFFL





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

- L'adhésion est un acte essentiel pour tous joueurs qui bénéficient de l'assurance proposée par la FFFL, peut participer au championnat, et se voit représenté lors de l'AG, mais aussi parce que le joueur et le club auquel il adhère, participent ainsi de manière active au fonctionnement de la fédération et au financement de projets généraux de développement.
- Il est observé que la licence FFFL est toujours volontairement positionnée à un niveau assez bas, tenant compte de la jeunesse et de la fragilité financière des clubs, et de la nécessité de ne freiner aucune adhésion en ces temps de construction de nos fondations.
- Inversement il est important de financer les projets, au bénéfice de tous, et cela passe par une contribution significative de chacun.
- Un débat est ouvert sur la révision éventuelle du montant des cotisations pour la saison 2010/2011. Les propositions suivantes sont retenues :
 - 40€ pour une affiliation club, mais gratuité pour une première année d'existence.
 - 30€ par équipe engagée en championnat
 - 20€ par licencié senior et 10€ pour les moins de 16 ans (inchangé)
- **Il est procédé au vote de ces mesures qui sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.**

Textes officiels

- Il est rappelé que de nouveaux Statuts ont été adoptés à l'occasion de l'AG 2009. Ces statuts correspondent aux statuts types des fédérations délégataires. Ils ont été rédigés en s'appuyant sur l'étude des statuts d'autres fédérations et notamment celle de hockey sur glace.
- De la même manière, un Règlement Intérieur a été rédigé et publié dans la foulée de l'AG 2009. L'AG avait donné au Bureau de la FFFL mandat pour rédiger et éditer ce RI dans les meilleurs délais, en respectant les principes des fédérations délégataires. Ce travail a été fait et il est aujourd'hui procédé au vote de ce RI, pour l'entériner définitivement.
- **Le Règlement Intérieur de la FFFL, édition 2010, est voté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
- Il reste plusieurs textes à rédiger pour que la FFFL soit dotée d'un arsenal complet de textes fondamentaux. Ces autres règlements revêtent une importance secondaire par rapport aux Statuts et au RI, mais ils sont néanmoins très importants pour encadrer le fonctionnement démocratique de la FFFL, dans l'esprit du Code du Sport et du mouvement sportif français :
 - Règlement des Affiliations, Licences et Mutations
 - Règlement Disciplinaire Général
 - Règlement Disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage
- Proposition : rédaction par la Commission des Statuts & Règlements et validation confiée au Comité Directeur pour publication dès que possible. Ces textes feront néanmoins l'objet d'un vote lors de la prochaine AG, pour être définitivement entérinés
- **Ces principes de rédaction par la Commission des Statuts & Règlements et de validations confiées au Comité Directeur sont votés à l'unanimité des suffrages exprimés.**



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.
WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

Organigramme et fonctionnement

- Un rappel est effectué sur la composition des organes de direction de la FFFL
 - Bureau :
Président + Secrétaire Général + Trésorier
 - Comité Directeur :
Bureau + 6 membres dont un Médecin Fédéral et une représentation féminine proportionnelle aux licences
 - Commissions :
Au moins 3 membres dont un représentant du Comité Directeur
 - Compétitions Arbitrage et Règles du Jeu
 - Discipline (1^{ère} instance et appel)
 - Jeunes
 - Floorball Féminin
 - Lutte contre le dopage (1^{ère} instance et appel)
 - Médicale
 - Sélections Nationales
 - Marketing & Communication
 - Statuts et Règlements
- Un point est fait sur la composition des Commissions en particulier donc certaines proposent encore des postes vacants et notamment sur le sujet clé des Jeunes. Il est important de continuer à se mobiliser pour occuper ces postes et s'investir sur tous les projets que nous avons, car nous devons agir sur tous les fronts.
- L'autonomie des Commissions est abordée et le principe d'autonomie financière est à nouveau évoqué (comme en 2009). L'objectif du président est qu'un budget soit défini par Commission, et que la gestion de celui-ci lui soit confiée, en échange d'un reporting régulier et d'une consultation du Comité Directeur sur les questions importantes. L'exemple de la Commission Féminine est cité.
- Sur le sujet des Ligues Régionales, les clubs sont invités à considérer la constitution de Ligues Régionales, lorsque cela est possible (plusieurs clubs actifs dans la région) et pertinent (réelle implication). Si la FFFL ne tient pas à pousser la création artificielle de coquilles vides, il est toutefois rappelé que certaines institutions susceptibles de soutenir les associations, demandent par exemple un minimum de principe, de trois ans d'existence, avant d'étudier un dossier. Ces trois années de principe n'ont pas forcément beaucoup de sens, mais doivent être intégrées à la réflexion sur la création de structures régionales, ou départementales.

5. Comptes de la FFFL

Comptes 2009

- Les comptes de la FFFL clôturés à fin décembre 2009 sont présentés à l'Assemblée Générale.





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

- Ces comptes font notamment apparaître un résultat excédentaire à reporter sur l'exercice 2010.
- Si ce résultat excédentaire sanctionne de fait une gestion saine des comptes de la FFFL, il ne doit pas masquer une structure de ressources peu diversifiée, s'appuyant essentiellement sur les cotisations, la vente de matériel Unihoc, et la participation des joueurs aux frais de la sélection nationale. De l'autre côté, outre les charges de fonctionnement de base, peu d'investissement ont été réalisés, par manque de visibilité sur nos finances. Ceci devrait évoluer en 2010, avec le lancement de nouveaux projets.
- Il est procédé au vote des Comptes 2009.
- **Les Comptes 2009 sont votés à l'unanimité des suffrages exprimés.**

Comptes prévisionnels 2010

- Les Charges et les produits prévisionnels 2010 sont présentés à l'AG.
- Le Président souhaite faire adopter par l'AG le principe de remboursement de tout ou partie des dettes de la FFFL, avant la fin de l'année 2010, en fonction de la réalité des finances avant clôture de l'exercice, et en veillant à ne pas mettre en péril le financement des projets de 2010, et de ceux de 2011.
 - La dette de 1300€ vis-à-vis de Mme Reine Droz, contracté en 2004 pour l'inscription de la Sélection Nationale aux Championnats du Monde
 - La dette de 2000€ (2 x 1000€) vis-à-vis de MM Gilles Bizot et Jérôme Joaille, contractée en 2008 pour l'achat du rink de la FFFL.
- **Ce principe de remboursement de la dette est voté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

6. Elections

Comité Directeur

- L'élection du Comité Directeur est prévue pour une durée d'un an afin de ne pas figer la direction de la FFFL sur une durée trop longue alors que notre structure est susceptible d'évoluer fortement, et notamment d'accueillir de nouveaux membres motivés par un investissement fort au niveau fédéral.
- 9 postes sont à pourvoir dont un médecin fédéral, et au minimum une femme (conformément à la proportion de femme chez les licenciés)
- 9 personnes sont candidates. Il s'agit du Comité Directeur en place.
- Un vote à bulletin secret est effectué sous le contrôle de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales. Le dépouillement est effectué pendant la pause déjeuner.



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.
WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

7. Pause déjeuner : 12h30 – 13h15

8. Elections

Comité Directeur

- Le résultat de l'élection du Comité Directeur est prononcé
- **L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (37)**
 - Jérôme Joaille (Président)
 - Gilles Bizot (Secrétaire Général)
 - Grégory Chardon (Trésorier)
 - Laetitia Gondard
 - Nicolas Lévrier
 - Manuel Alexandre
 - Vincent Moyon
 - Guy Jayme
 - Jean-Marie Frasse-Sombet (Médecin Fédéral)

Président

- L'élection se fait également pour une durée d'un an.
- Seul Jérôme Joaille, président sortant est candidat.
- Un vote à bulletin secret est effectué sous le contrôle de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales. Le résultat de l'élection du Président est prononcé.
- **Jérôme Joaille est élu Président à l'unanimité des suffrages exprimés (37)**

Bureau

- L'élection se fait également pour une durée d'un an.
- Les trois membres du Bureau sortant sont candidats
- Le Comité Directeur élu se réunit et procède au vote du Bureau.
- **Les trois candidats au Bureau sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés (9)**
 - Jérôme Joaille (Président)
 - Gilles Bizot (Secrétaire Général)
 - Grégory Chardon (Trésorier)

9. Communication & Marketing

Site Web officiel de la FFFL

- Un rappel est fait sur le fonctionnement du site web de la FFFL, qui constitue son principal organe de communication. Il a pour vocation d'être





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

- une source d'informations sur l'actualité de la FFFL, et une source de données de référence
- un point nodal de l'actualité des clubs, à même de faire connaître les initiatives et de motiver tous les membres
- une vitrine de notre sérieux et de notre dynamisme vis-à-vis de toute personne extérieure
- Il est essentiel que les clubs se mobilisent pour alimenter le site de la FFFL, en fournissant des articles simples idéalement accompagnés de photos, sur leurs événements principaux
 - évolutions majeures
 - tournois
 - salons, initiations, événements et initiatives démontrant le dynamisme du floorball
- Il est rappelé notamment que si le forum est un lieu d'expression libre, toute information à caractère officiel ou susceptible d'intéresser un large public et de démontrer notre dynamisme, doit être avant tout publiée sur le site internet.

Snapshot et autres vecteurs

- La FFFL va poursuivre son travail avec le magazine Snapshot, premier titre de presse à accorder une place récurrente et important au floorball dans ses colonnes.
- La FFFL va entreprendre de nouvelles démarches au cours de la prochaine saison pour tenter d'obtenir une couverture médiatique nationale, en particulier sur les temps forts de la saison de floorball (Championnats du Monde, Play-offs du Championnat de France...)
- Les clubs sont invités à poursuivre leurs efforts pour contacter les médias locaux et multiplier les articles mettant en avant notre discipline.

Equipementier

- Un appel d'offre a été lancé auprès des principaux acteurs du marché d'équipements de floorball, pour une durée de 2 ans, soit les deux saisons 2010/2011 et 2011/2012.
- Au jour de l'AG, certaines offres sont encore en attente, la procédure étant ouverte, et notamment celle de l'équipementier actuel, Unihoc.
- Une offre a été reçue de la part de Salming-Caron Floorball. Elle est présentée en synthèse. Il apparaît que, malgré sa qualité, elle ne remplit pas les objectifs de la FFFL notamment d'un point de vue financier. Une décision sera prise d'ici au début du mois de juillet sur le choix de l'équipementier officiel pour les deux prochaines saisons.

10. Arbitrage & Esprit du Jeu

Bilan de l'action de la Commission Arbitrage & Règles du Jeu

- Un point est fait, par l'intermédiaire de Patrick Droz et de Jean-Marie Courteille, sur la base d'un rapport distribué aux participants à l'AG.





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

- Trois formations ont été organisées au cours de la dernière saison sportive à Besançon Saint-Etienne et Paris. La collaboration des clubs qui ont accueilli ces formations et la qualité de la participation sont les points positifs, en revanche la réactivité des clubs pour présenter des participants constitue un point d'amélioration important pour l'avenir.
- Concernant les désignations, il faut relever l'amélioration du niveau général et de certaines paires d'arbitres en particulier, mais le niveau est encore loin d'être suffisant et le nombre d'arbitres disponibles encore très limité comme en atteste la nécessité de faire appel à des arbitres étrangers pour les phases finales.
- Des débriefings utiles ont été menés pendant la saison. Ils ont permis d'accompagner les arbitres. La plupart ont pu évoquer leur satisfaction d'exercer cette mission mais certaines frustrations ont pu être relevées face à certains comportements antisportifs, certes isolés, mais qui nous invitent à une vigilance permanente pour préserver les valeurs de notre discipline, et l'implication des arbitres qui débutent pour beaucoup dans cette fonction.

Plan 2010/2012

- Les objectifs de la prochaine saison, et des suivantes, peut se résumer en quatre points :
 - Mobiliser les clubs et les adhérents pour stimuler davantage de participation, accroître le nombre d'arbitres et leur niveau.
 - Poursuivre l'effort de formation
 - Insister sur le respect des arbitres et la notion de fair-play sur et en dehors du terrain
 - Viser la formation d'arbitres capables d'être présentés prochainement au niveau international, en s'inspirant notamment de l'exemple d'autres fédérations comparables qui disposent déjà de paires d'arbitres internationaux.

Préserver l'esprit du jeu

- Arnaud Foulonneau, président de la Commission de Discipline 2009/2010, intervient pour rappeler que la préservation des valeurs de fair-play et de respect des arbitres et des adversaires, est un point fondamental de notre développement.
- En effet, ces valeurs sont un atout du floorball, et il est nécessaire de s'en préoccuper dès maintenant, à un stade « premier » du développement.
- Chaque joueur est concerné. Chaque club est appelé à véhiculer les bons messages et à veiller au développement de ces valeurs.
- Les clubs sont en outre invités à perpétuer autant que possible l'organisation de rendez-vous extra-sportifs, lors des week-ends de championnat, pour entretenir la convivialité qui règne entre tous les joueurs depuis la création de la FFFL, et de son championnat national.





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.
WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

11. Championnat 2010/2011

Cas des Rascasses de Marseille

- Compte tenu de la, participation aléatoire de l'équipe des Rascasses de Marseille au Championnat 2009/2010 de Division 1, et au forfait de cette équipe à l'occasion des phases finales, l'AG est appelée à se prononcer sur la participation de cette équipe au prochain championnat.
- Les Rascasses de Marseille sont invitées à s'exprimer devant l'ensemble de l'AG, par l'intermédiaire d'Antoine Blanc qui les représente.
- Ce dernier tient à apporter des garanties sur l'investissement du club au niveau local pour développer le floorball, notamment auprès des plus jeunes, et sur son engagement à réunir un effectif élargi et fiable pour assurer une participation au championnat 2010/2011, dans le respect des règles, des autres concurrents et d'un déroulement optimum de la compétition.
- L'AG est invitée à se prononcer sur le maintien des Rascasses de Marseille en Division 1.
- **Le maintien des Rascasse de Marseille en Division 1 est voté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

Clôture des inscriptions

- Conformément à l'annonce faite aux clubs dans la convocation à l'AG 2010, il est procédé à la clôture des inscriptions des équipes pour la saison 2010/2011 en Division 1 et en Division 2.
- Les équipes engagées sont :
 - **Division 1 : 8 équipes**
IFF Paris 1, PUC 1, Lyon FC Pirates 1, Rascasses Marseille, Ericsson Vikings, Canonnières de Nantes, Nordiques FC, Tigres Grenoblois 1
 - **Division 2 : 12 équipes**
Dragons Bisontins, Lyon FC Pirates 2, Grizzlys du Hainaut, PUC 2, Hoplites d'Ambiani, Chats Biterrois, Gladiateurs d'Orléans, Tigres Grenoblois 2, Tripiers de Caen, Sentinelles Strasbourg, Saint-Etienne Knights, IFK Paris 2

Formules envisagées

- Les grands principes des formules sportives envisagées pour la Division 1 et la Division 2 sont présentés à l'AG.
- D'un point de vue général, il s'agit de : « Mettre en place un championnat motivant et permettant au floorball français de progresser, mais prenant également en compte la jeunesse et les moyens des clubs pour définir une formule acceptable pour tous, notamment d'un point de vue logistique et financier. »
- Plus précisément les formules mises en œuvre devront respecter autant que possible les critères suivants :
 - Une formule suffisamment lisible et claire pour les participants et les spectateurs
 - Des matches intéressants à jouer et propices au développement



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

- Une saison bien rythmée pour éviter les périodes creuses et les périodes trop denses
- Un début de saison anticipé par rapport aux habitudes : fin octobre
- Des play-offs pour les deux divisions au plus tard début mai
- Un nombre de matches et donc de week-ends raisonnable pour garantir la participation de tous
- Eviter au maximum les longs déplacements (routiers)
- Prendre en compte la capacité des clubs à organiser des tours, mais aussi la stimuler
- Mixer D1 et D2 au moins sur certains tours pour favoriser l'échange, et comme solution pour éviter certains longs déplacements
- Pour chaque Division, deux formules sont proposées, une formule avec une poule unique, et une formule avec deux poules, en l'occurrence des poules « géographiques » pour la Division 2.
- Les représentants des clubs sont invités à transmettre leurs remarques et leurs préférences à la Commission des Compétitions (Arnaud Foulonneau) qui sera chargé d'en effectuer la synthèse et de définir les formules 2010/2011, sur la base de ces retours et de toutes les contraintes identifiées.
- Les clubs sont également invités à présenter dans les meilleurs délais leur candidature éventuelle pour l'accueil d'un tour, sachant qu'avec l'augmentation du nombre de matches, l'implication de plus de clubs organisateurs devient indispensable.
- La Commission des Compétitions prend l'engagement de définir un projet de calendrier avant l'été, afin d'améliorer l'anticipation de l'organisation de la saison, et de valider un maximum de dates dès la rentrée de septembre.
- Concernant l'évolution du championnat au de la saison 2010/2011, il est collectivement admis qu'une nouvelle réflexion sera menée au printemps prochain en fonction de l'évolution du nombre d'équipes qui peut entraîner la création d'une division supplémentaire par exemple, et en tout cas nécessiter une nouvelle révision de la formule sportive.

12. Sélection Nationale

Bilan du cycle 2008 2010

- Ce bilan est présenté par Michael Lanini, coach assistant de la Sélection Senior Homme et membre de la Commission des Sélections Nationales.
- Il revient sur l'excellent parcours sportif de la sélection à l'occasion du tournoi de qualification aux Championnats du Monde, en Pologne (Babimost), en février 2010. L'Equipe de France a échoué en finale face à la Pologne, et n'a pu obtenir de ticket pour les phases finales en Finlande, en décembre 2010. Cependant elle y a clairement réalisé sa meilleure performance sportive de sa jeune histoire.
- Au niveau des rassemblements de la Sélection, les satisfactions proviennent de la qualité de leur contenu technique et de leur organisation, notamment grâce à l'implication de Michel Muller (Sélectionneur). L'engagement et l'intensité observés de la part des joueurs en





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

préparation ont été en revanche aléatoires, de même que les résultats en tests amicaux. Point négatif principal : le cadre de joueurs sélectionnables s'est progressivement réduits jusqu'à se constituer davantage des joueurs disponibles que des joueurs les plus performants.

- De manière générale, le niveau technique, le professionnalisme du staff, et le comportement de la Sélection à l'occasion des Championnats du Monde ont été satisfaisants et permettent de tirer des enseignements pour la suite. Pour autant, il apparaît assez clairement que le lien s'est rompu entre cette sélection et le floorball hexagonal, avec une faible participation des joueurs issus du championnat de France, et un intérêt très modéré pour la Sélection de la part des clubs et du public.

Projet 2012

- Sur la base de ce bilan, Michael Lanini présente un projet pour le cycle 2012, qui vise une qualification pour les Championnats du Monde 2012 en Suisse.
- Dans le cadre de ce projet, la candidature de Roberto Mezquita au poste de sélectionneur est présentée à l'AG. Celui-ci est pressenti comme successeur de Michel Muller qui a choisi de se retirer de ce poste, à l'issue du tournoi de Pologne, et que la fédération tient tout particulièrement à remercier pour son investissement personnel sans faille pendant toutes ses années au sein du staff de l'équipe de France. Sa nomination sera entérinée ultérieurement par la Commission des Sélections Nationales, sous réserve qu'il confirme son adhésion au projet général, et que les conditions contractuelles de sa mission soient partagées et validées.

Question de fond sur la mission de la Sélection

- Suite au bilan effectué sur le cycle 2008 – 2010, le Bureau de la FFFL souhaite appeler les membres de l'AG à se prononcer et à voter sur le principe fondamental qui doit guider le fonctionnement et les objectifs de la Sélection.
- Deux options sont proposées :
 - **A** : Réunir les meilleurs joueurs possibles, quels que soient leur origine et leur lien avec le floorball hexagonal, pour obtenir les meilleurs résultats possibles au service du développement.
 - **B** : Réunir les meilleurs joueurs possibles, issus du floorball hexagonal et représentant sa réalité, dans une logique de développement intégrant la notion de recherche de résultat.
- Ces options sont très marquées, volontairement, et il conviendra de les préciser pour les rendre parfaitement pertinentes et applicables. L'AG est néanmoins invitée à se prononcer.
- **L'option B est choisie par l'AG à la majorité absolue des suffrages exprimés.**



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.
WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

13. Floorball Féminin

Bilan

- Il est rappelé que le Floorball Féminin représente un axe de développement très important pour la FFFL. Tout d'abord pour assurer l'un de ses missions de fédération qui consiste à œuvrer pour la promotion du sport féminin, mais aussi parce que justement le floorball est un sport particulièrement à même de participer à ce développement général en France. Le démontrer dès aujourd'hui au sein de la FFFL, c'est apporter un argument de plus aux instances pour les inviter à nous reconnaître et à nous soutenir.
- La Commission Floorball Féminin a une année d'existence. Elle présente un bilan fort de trois actions :
 - Match exhibition à l'occasion des play-offs du championnat national
 - Stage 100% féminin, ouvert à toutes, en janvier 2010, à Lyon
 - Participation au tournoi Amsterdamned en juillet 2009

Perspectives

- Un budget de 1300€ a été identifié dans les comptes prévisionnels de 2010. Il est dédié au fonctionnement de la Commission Floorball Féminin appelée à le gérer de manière autonome. De nouveaux rassemblements sont prévus, et en premier lieu une nouvelle participation au tournoi Amsterdamned dès juillet 2010.
- Parmi les pistes de réflexion, la création d'un embryon de compétition nationale est envisagée pour la saison 2010/2011, pour participer à la promotion de la pratique féminine, stimuler des vocations, et viser la création de section 100% féminines au sein des clubs.
- La piste d'une sélection nationale n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. La priorité est donnée à des actions visant le développement général du floorball féminin et non un développement sélectif trop prématuré. Le principe de sélection n'est pas totalement exclu cependant. Il est vrai que le principe même de sélection est inévitable au moment de constituer une équipe pour participer à un match ou à un tournoi, même amical. Mais c'est bien le développement général qui est au cœur des préoccupations.

14. Plan Jeunes

Bilan

- Le Président prend la parole pour dresser un bilan relativement négatif de l'action de la FFFL au sujet des jeunes.
- Des initiatives sont menées par certains clubs depuis plusieurs années, certaines avec beaucoup de succès, illustrant ainsi le potentiel du floorball auprès des enfants.
- En revanche, force est de constater qu'aucun projet digne de ce nom n'a pu être mis en place au niveau fédéral. La raison principale est de toute évidence le manque de ressources et





25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.

WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

notamment de ressources humaines. Trop peu de personnes ont manifesté la volonté de s'impliquer activement sur des projets fédéraux à destination des jeunes. Trop peu sont par ailleurs compétents pour encadrer la pratique et l'accompagnement de groupes de jeunes en déplacement. Les appels de Guy Jayme de Marseille sont par ailleurs restés lettre morte.

Perspectives

- Un budget dédié d'un minimum de 1500€ est proposé pour participer au financement d'actions à destination des jeunes.
- La FFFL veut se fixer comme objectifs à court terme :
 - l'organisation d'un rassemblement national permettant aux diverses sections jeunes locales existantes de se retrouver dans un cadre convivial et stimulant de compétition amicale.
 - La rencontre de représentants d'institutions nationales ou territoriales en charge de la pratique sportive des jeunes en milieu scolaire et extrascolaire, afin d'essayer de mettre en place des projets tests, passant notamment par la formation d'animateurs et d'enseignants.
 - La mise en place de projets pilotes sur des zones géographiques ciblées, en concentrant les moyens pour développer des réseaux de pratique concentrés et pour faciliter ainsi les échanges entre jeunes et la pérennisation des sections floorball.

15. Clôture de l'Assemblée Générale à 16h30

Le Président
Jérôme Joaille

Le Secrétaire Général
Gilles Bizot